

DEPARTEMENT DU NORD
CCAS de SEBOURG

DELIBERATION N° [01.05/2024](#)

-=-=-=-=-

L'an deux mille vingt-quatre, le VINGT DEUX MAI à 18h30, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de la Commune de SEBOURG, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Bruno CELLIER, Président.

-=-=-=-=-

Nombre de conseillers en exercice : 14

Date de convocation du Conseil d'Administration : 16/05/2024

-=-=-=-=-

PRESENTES : Bruno CELLIER - Martine BAURIN - Christiane DENORME - Brigitte HARLAUX - Claudie DURIEUX - Catherine TONDREAU - Marcel PATOU - Thomas HALLUIN - Martine BASSEZ - Nathalie AUGAIT –

Absent.e.s :

Jeannine FLAMENT - Sylvie GUILLEMIN - Dominique BUSSIGNIES - Florence LIENARD

Secrétaire de séance : Thomas HALLUIN

OBJET : Approbation du PV de la séance 19/02/2024

Après lecture, Me Bassez demande en page 3 de modifier comme suit ‘ Me Bassez rappelle que des critères sont souvent appliqués dans les structures d’aide sociale’.

Les membres valident, à l’unanimité, cette modification et donc le Procès-verbal de la séance du 19/02/2024 est approuvé avec cette modification.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication, devant le Tribunal Administratif de Lille.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Publié sur le site Internet le 28.05.2024
Envoyé et reçu au contrôle de légalité le
24.05.2024 Numéro unique de
télétransmission ID 059-265905596-
20240522-240522_D1559SD-DE

Le Secrétaire,
Thomas Halluin



Le Président,
Bruno CELLIER